



Vous êtes jeune réalisateur ou réalisatrice... participez au concours d'accès à La Résidence de la Fémis

Audiovisuel

20 janvier 2020

Vous êtes jeune réalisateur ou réalisatrice... participez au concours d'accès à La Résidence de la Fémis

Inscriptions jusqu'au 24 janvier 2020

Le programme "La Résidence" est une formation courte, sans exigence de diplôme, qui s'adresse à des jeunes passionnés de cinéma, âgés de 22 à 32 ans. D'une durée de 11 mois à temps plein, elle permet d'ouvrir chaque année les portes de La Fémis, l'école nationale supérieure des métiers de l'image et du son, à quatre réalisateurs autodidactes ayant déjà développé des qualités artistiques mais que l'origine sociale, l'histoire familiale ou le parcours scolaire ont tenus à l'écart des formations de haut niveau.

Le concours d'accès à La Résidence est ouvert aux ressortissants français ou étrangers résidant en France depuis au moins 2 ans. Aucune exigence de diplômes n'est requise mais les candidats doivent pouvoir justifier d'une première réalisation dans le domaine du cinéma ou de l'audiovisuel (court-métrage, clip, web doc...). Le programme La Résidence est une formation à plein temps, cette formation n'est donc pas compatible avec un engagement professionnel.

Les candidats admis pourront recevoir, après examen de leur dossier administratif et conditions de ressources, **une bourse de vie mensuelle de 800 euros** attribuée par la Fondation Culture & Diversité, partenaire historique des programmes Égalité des chances de La Fémis. **La Région Réunion prendra en charge le billet d'avion pour tout candidat sélectionné.**

Retrouvez la vidéo de 2 des Résidents de l'année en cours :
<https://www.facebook.com/LaFemis.Paris/videos/320894238793605>

Et toutes les informations sur le concours et les conditions requises :

<https://www.femis.fr/programme-la-residence>

www.femis.fr